Fournitures scolaires PS2

2025-2026

Mme Laure PANSIER

Le jour de la rentrée, toutes les fournitures demandées doivent être mises dans un sac (exemple : sac de courses) sur lequel sont inscrits : nom et prénom de l'enfant. Nous conserverons ce sac pour pouvoir vous transmettre le travail de votre enfant à chaque vacances.

- ≥ 2 boîtes de mouchoirs
- ➤ 1 paquet de lingettes
- ➤ 1 gourde pratique qui se referme (facile à ouvrir et manipuler par votre enfant)
- ➤ 1 petite couverture
- ➤ 1 petit oreiller
- ➤ 1 petit cartable (éviter les cartables à roulettes et ceux qui se ferment avec un scratch)
- ➤ Un sac de vêtements de rechange : slip/culotte, chaussettes, pantalon/short, teeshirt.

Informations pratiques : Veuillez <u>marquer TOUS les vêtements au nom de votre</u> <u>enfant (rechange, vestes, manteaux...).</u>

Tout le matériel doit être :

- Marqué au nom de l'enfant
- Renouvelé dès l'usure ou en cas de perte

COUPON REPONSE A COMPLETER ET RETOURNER A L'ECOLE AU PLUS TARD LE 25 AOÛT 2025

L'inscription ou la désinscription à la cantine se font directement par votre application Ecoledirecte, (onglet RESERVATION) 48h à l'avance, vous n'avez plus à appeler le secrétariat.

Pour pouvoir mettre en place cette application il nous faut impérativement connaître les jours où votre enfant mangera à la cantine.

Monsieur, Madame inscrivent (nom,
prénom de l'enfant)
Classe : à la cantine
• le jour de la rentrée mon enfant mangera à la cantine : oui non
• <u>à la cantine en « demi-pension »</u> : Entourer le ou les jour(s) de la semaine ou votre enfant mangera à la cantine (au choix 1, 2, 3 ou 4 jours par semaine).
lundi mardi jeudi vendredi
Régime alimentaire : sans porc Allergies :
NB : Pour une bonne gestion de la cantine, <u>merci de remplir ce coupon avec précision.</u>
Cette inscription est valable pour toute l'année scolaire sauf <u>modification ECRITE</u> donnée <u>une semaine avant la fin du trimestre</u> . Les frais sont à <u>régler dès réception de la facture</u> .
Les élèves qui mangent à la cantine de manière occasionnelle doivent obligatoirement

s'inscrire 48h à l'avance (et le dernier jour de classe pour le retour des vacances) et

fournir un ticket repas (en vente au secrétariat).